

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU  
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2008**  
**REPRISE DES RESULTATS**  
**(BUDGET PRINCIPAL)**

L'an deux mille neuf, le dix-sept mars, à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie, en session ordinaire du mois de mars et sous la présidence de M. Léopold MEYNAUD, Maire.

**Date de convocation : 13 mars 2009**

Nombre de membres élus : 23 (2 démissions effectives le 27 mars 2008)

Nombre de membres convoqués : 21

**Étaient présents : (15) M. Léopold MEYNAUD, Maire ;**

M. Richard BELLET, M. Jean Claude ALLEGRE, M. André SIGNOURET, M. Joaquim BRUNET, Mme Danièle MICHEL, M. Daniel FAVETIER, Adjoint ;

M. Jean Claude FREYCHET, Mme Christine TRAMIER, Mme Claire PHILIPPE, Mme Sylviane MAUTOUCHET, M. Fabien MONTANARI, M. Gines CEREZUELA, M. Gilles ROGIER, M. Thierry BLOUVAC.

**Étaient absents : (6) Mme Isabelle BRUSSET (procuration à M. Bellet), M. Pierre VALLET (procuration à M. Montanari), Mme Karine PEBRE (procuration à Mme Mautouchet), Mme Béatrice VIAL (procuration Mme Philippe). M. Eric SALVI (procuration à M. Freychet), M. Gérard MARCELLIN (excusé).**

**Secrétaire de séance : Mme Claire PHILIPPE**

**Assistaient également à la réunion : M. Xavier ROBERT, Directeur Général des Services, Mlle Chloé PELLERIN, Directrice des Services Techniques par intérim.**

**Date d'affichage : 18 Mars 2009.**

M. le 1<sup>er</sup> Adjoint explique qu'au vu du budget primitif 2008 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, et de mandats, du compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal accompagné des détails de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif et du Passif, de l'état des restes à recouvrer et l'état et à payer, il convient de prendre acte de l'ensemble des résultats de l'exercice écoulé en approuvant, et le compte de gestion, dressé par le Trésorier, et le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par le Maire et qui peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés N-1	-	216 419,82	214 508,27			1 911,55
Opérations de l'exercice	1 711 097,16	2 210 416,33	920 037,09	504 827,77	2 631 134,25	2 715 244,10
<b>TOTAUX</b>	<b>1 711 097,16</b>	<b>2 426 836,15</b>	<b>1 134 545,36</b>	<b>504 827,77</b>	<b>2 631 134,25</b>	<b>2 717 155,65</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>715 738,99</b>	<b>629 717,59</b>			<b>86 021,40</b>
Restes à réaliser	-	-			-	-
TOTAUX CUMULES	-	715 738,99	629 717,59	-	-	86 021,40
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	-	<b>715 738,99</b>	<b>629 717,59</b>		-	<b>86 021,40</b>

Il poursuit en indiquant que les services municipaux concernés se sont assurés que le Trésorier avait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2008**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il avait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint explique enfin, qu'une fois voté le Compte Administratif de l'exercice précédent, il convient d'en affecter le résultat.

S'agissant du résultat de l'exercice **2008**, ce dernier s'établit à la somme de **715 138, 99 euros** et Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint propose l'affectation suivante :

- **629 717, 59 euros en réserves à la section d'investissement (Compte 1068)**
- **86 021, 40 euros en report de la section de fonctionnement (Compte 002)**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2008** au 31 décembre **2008**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice de **2008** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

#### **Entendu l'exposé de M. le 1<sup>er</sup> Adjoint,**

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2008**, par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice **2008** ;
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice **2008** tel que proposé ci-dessus.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS** **(M. le Maire s'étant retiré au moment du vote)**

*Au registre sont les signatures.*

*Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.*

*Pour expédition certifiée conforme.*

*A CAROMB, Transmise le 18 Mars 2009.*

Le Maire,  
Léopold MEYNAUD